

**La Charte de la
Participation
Citoyenne**



Bayonne
Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne



Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

La Charte de la Participation Citoyenne,

Pourquoi ?

*La Charte de la Participation Citoyenne,
pourquoi?*



Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

☞ Mise en oeuvre d'une décision du
Sommet de la Terre à Rio en 1992:

L'Agenda 21

La Charte de la Participation Citoyenne, pourquoi?



Bayonne
Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne

- Fixer de nouvelles règles de gouvernance,
- Répondre aux besoins relevant de l'intérêt général,
- Avec le souci de préserver l'environnement,
- Assurer l'accès à tous aux services essentiels,
- Développer des activités économiques, sociales et culturelles soutenables.

*La Charte de la Participation Citoyenne,
pourquoi?*



Bayonne
Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne

Un fondement éthique :

*Satisfaire nos besoins sans
compromettre ceux des
générations futures.*

La Charte de la Participation Citoyenne, pourquoi?



Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

En adoptant cette charte, la Commune s'engage à:

- ➡ Dialoguer,
- ➡ Agir en concertation,
 - sur les sujets d'intérêt général,
 - sur les projets qui requièrent un débat citoyen.

La Charte de la Participation Citoyenne, pourquoi?



Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

En participant, les citoyens s'engagent à œuvrer en vue de l'intérêt général avec:

- ☞ Tolérance,
- ☞ Respect mutuel,
- ☞ Ecoute attentive.



Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

La Charte de la Participation

Citoyenne,

Comment ?

La Charte de la Participation Citoyenne, comment?



Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

- Fin du printemps 2009 : consultation publique
- 26 septembre 2009 : présentation des résultats
- Du 9 au 31 octobre 2009 : 4 ateliers dédoublés (\pm 100 pers.) précisent les attentes

La Charte de la Participation Citoyenne, comment?



Bayonne
Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne

- De novembre 2009 à mars 2010 : un comité de rédaction (5 pers.) et un comité de lecteurs (2 pers.) finalisent le texte
- Le texte fait plusieurs allers et retours avec les élus pour mise en cohérence
- Le 18 mars 2010 : les rédacteurs présentent leur travail aux participants des ateliers du mois d'octobre,

La Charte de la Participation Citoyenne, comment?



Bayonne
Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne

- Le 25 mars 2010 : le Conseil Municipal adopte la charte
- Le 26 mars 2010 : la charte est solennellement signée par M. le Maire, Mme Bisauta et les 5 rédacteurs
- Elle vous est présentée aujourd'hui.



Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

La Charte de la Participation

Citoyenne,

Son objet

La Charte de la Participation Citoyenne, son objet



Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

En offrant la possibilité de s'exprimer et de participer concrètement:

- ☞ Elle donne aux citoyens les moyens d'être acteurs dans la vie de la Cité.



☞ Elle permet à la Commune de mieux connaître:

- les avis,
- les besoins,
- les attentes

de ses administrés.

*La Charte de la Participation Citoyenne,
son objet*



Bayonne
Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne

Et d'enrichir de la sorte le processus
de décision.



☞ Elle s'adresse au public le plus large et varié possible :

- les habitants, mais aussi..
- les personnes ayant un intérêt à la vie bayonnaise, c'est à dire:
 - ceux qui y travaillent,
 - ceux qui représentent une catégorie de citoyens



☞ Les instances de la participation citoyenne sont:

- une force de proposition et d'accompagnement de la Commune ;
- leur rôle est consultatif et ne se substitue en aucun cas aux procédures et instances en place.
- le pouvoir de décision relève exclusivement de la Commune

La Charte de la Participation Citoyenne, son objet



Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

☞ Elles concernent tous les projets qui ont une répercussion sur la vie quotidienne, tels que :

- l'urbanisme, les déplacements, les nuisances,
- les actions pour la santé,
- les actions pour une économie vivante et durable,
- l'équité sociale, la justice sociale,
- la culture, l'art, le sport,
- le patrimoine culturel, l'éducation,
- la sécurité des biens et des personnes,
- l'environnement, la biodiversité,
- la consommation responsable.

La Charte de la Participation Citoyenne, son objet



Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

☞ Cela implique une information municipale formulée dans un langage accessible et compréhensible par tous.



Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

La Charte de la Participation

Citoyenne,

Son fonctionnement



3 instances permanentes :

- six assemblées de secteurs
- une délégation citoyenne
- une commission extra-municipale de la participation citoyenne.

*La Charte de la Participation Citoyenne,
son fonctionnement*



Bayonne
Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne

Et suivant les besoins :

➤ des ateliers thématiques.



Bayonne
Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne

L'Assemblée de secteur

La Charte de la Participation Citoyenne, son fonctionnement



Bayonne
Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne



L'Assemblée de secteur

La ville est découpée
en 6 secteurs,
chacun ayant son
assemblée.





L'Assemblée de secteur:

C'est le lieu où:

- l'on s'informe,
- l'on s'exprime,
- l'on échange,
- l'on fait des propositions.



L'Assemblée de secteur:

désigne 3 délégués chargés de:

- préparer et animer l'assemblée
- rendre compte des débats
- représenter le secteur au sein de la Délégation Citoyenne.



L'Assemblée de secteur:

Chaque Assemblée de secteur est en relation avec un ou des élu(s) référent(s) pour toutes les questions concernant les services municipaux.



Bayonne
Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne

La Délégation Citoyenne



La Délégation Citoyenne:

- est composée de l'ensemble des représentants des secteurs,
- est l'interface entre la Commune et les Assemblées de secteur,
- émet des avis argumentés sur tous les projets,
- formalise les propositions émanant des citoyens.



La Délégation Citoyenne:

- choisit 7 de ses membres pour siéger à la Commission extra-municipale de la participation citoyenne,
- dispose d'un local permanent.



Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

La Commission extra-municipale de la Participation Citoyenne



La Commission extra-municipale:

- est composée à parité de 7 élus et de 7 membres de la Délégation Citoyenne
- est coprésidée par un membre de chaque collège
- est le lieu d'échange entre la Commune et la Délégation Citoyenne.



La Commission extra-municipale:

La Commune y fait part:

- de ses projets,
- de la mise en place d'ateliers thématiques,
- des suites données aux avis et propositions émanant des citoyens.



La Délégation Citoyenne:

- y demande la mise en place d'ateliers thématiques
- fait part de ses avis,
- fait connaître les propositions émanant des citoyens.



La Commission extra-municipale:

- Etablit un rapport annuel sur le fonctionnement de la participation citoyenne.



Bayonne
Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne

Les Ateliers thématiques



Les Ateliers thématiques:

sont créés par la Commune, après avis de la Commission extra-municipale de la Participation Citoyenne:

- de sa propre initiative
- ou sur proposition de la délégation citoyenne.



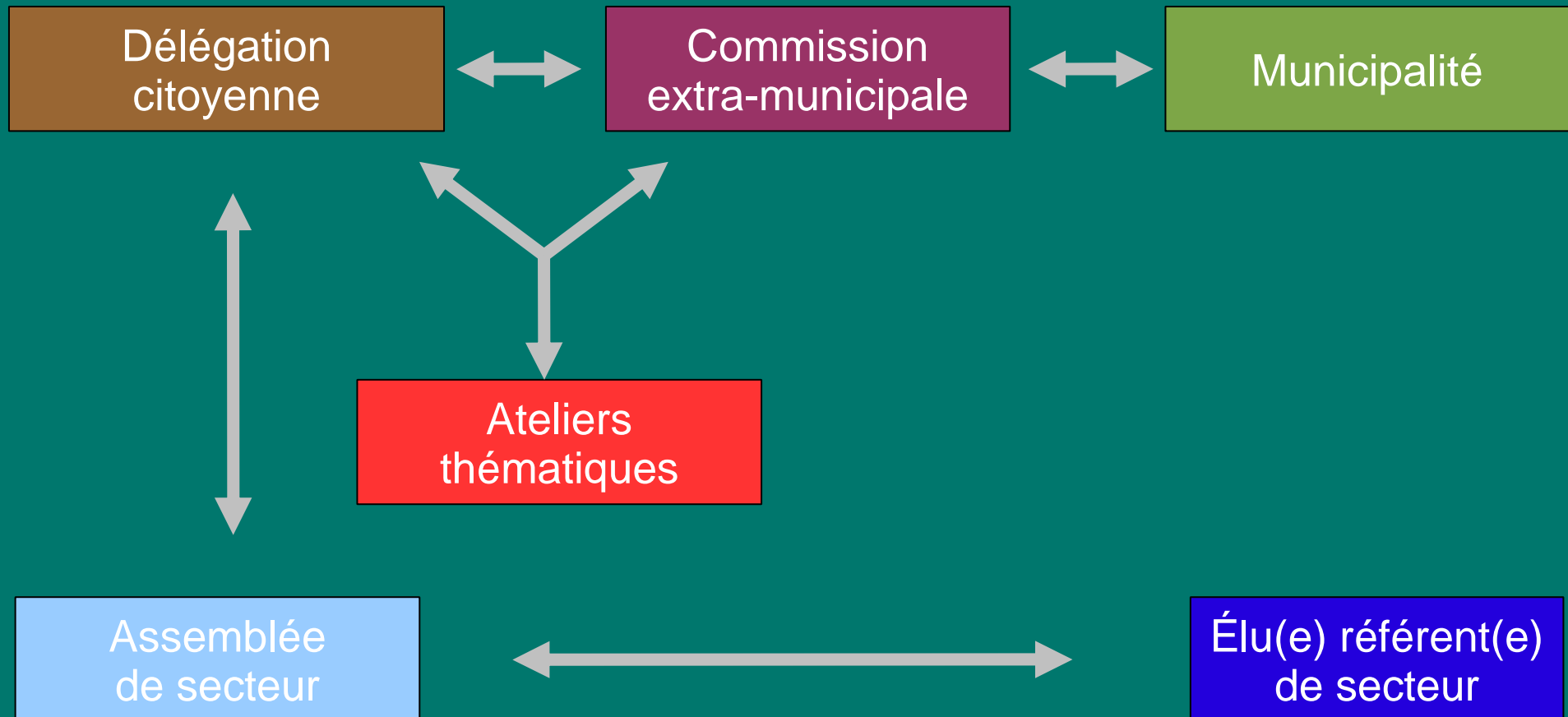
Les Ateliers thématiques:

- sont temporaires
- concernent un thème général à la ville (mobilité, urbanisme,...)
- rendent des avis motivés.



Bayonne Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne





Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

La Charte de la Participation

Citoyenne,

Son suivi

*La Charte de la Participation Citoyenne,
son suivi*



Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

L'application de la Charte
est évaluée annuellement



Chaque Assemblée de secteur
rédige annuellement une
évaluation d'application
de la Charte.



La Délégation Citoyenne
rédige une évaluation
en fonction des éléments fournis
par les Assemblées de secteur et
les Ateliers thématiques



La Commission extra-municipale
de la Participation Citoyenne
établit un rapport de synthèse
qui est publié intégralement

*des procédures sont prévues en cas de
désaccord*



Bayonne Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne

En conclusion

Conclusion



Bayonne
Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne

« L'information et la communication, la transparence, la confiance et le respect réciproques entre la Commune et les citoyens sont les conditions nécessaires au bon fonctionnement de la Charte de la Participation Citoyenne.

Conclusion



Bayonne
Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne

Cela implique une information spécifique, transparente et explicite de la Commune dans les limites de la loi et un engagement des citoyens à oeuvrer en vue de l'intérêt général».

(6e alinéa du préambule de la Charte)

Délégation Citoyenne



Bayonne
Agenda 21
échanger, débattre à Bayonne

13 avenue de la Légion Tchèque

05 59 70 12 91

delegation.citoyenne.bayonne@gmail.com

Site internet :

www.agenda21.bayonne.fr

→ rubrique « Participation citoyenne »



Bayonne
Agenda 21

échanger, débattre à Bayonne

Merci de votre attention